

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)
Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)

AOI N° 010/ARCEP/PRMP/2023 du 11 décembre 2023

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert fait suite à l'Avis Général d'Appel d'Offres paru dans le quotidien national Togo-Presse n° 11504 du 17 mars 2023 à la page II.
2. L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes dispose des fonds budgétaires, afin de financer l'acquisition d'une seconde station mobile de contrôle des fréquences radioélectriques.
3. L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes, sollicite des offres fermes de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'une seconde station mobile de contrôle des fréquences radioélectriques. Le marché est en lot unique et les variantes sont autorisées, conformément à la clause IC 13.1 des données particulières de l'appel d'offres DPAO.
4. Les livraisons sont effectuées, dans un délai de 270 jours à compter de la date de notification du marché, à l'adresse suivante :

Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) 4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA – Immeuble ARCEP, BP : 358 Lomé, Togo

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

Monsieur Kanlou Zandjina DADJIOGOU ARCEP, 4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA, BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94 E-mail : arcep@arcep.tg avec copie à zandjina.dadjiogou@arcep.tg Site web : www.arcep.tg

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) 4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA, BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94 de 8H30 à 11h30 et de 15H00 à 17H00.

Les demandes d'éclaircissements se feront du **11 décembre 2023 au 19 janvier 2024**.

7. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - les conditions légales de l'entreprise ;
 - la situation financière de l'entreprise ;
 - l'expérience de l'entreprise ;
 - l'existence d'un service après-vente assuré directement par le soumissionnaire.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

NB : Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du Ministère de l'économie et des finances au <https://finances.gouv.tg>. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après :

Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) 4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA, BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94
E-mail : arcep@arcep.tg

La méthode de paiement sera :

- en espèces à la direction générale de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), sise au 4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema– Cité OUA, BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94, E-mail : arcep@arcep.tg ;

- par virement bancaire sur le compte :
 - N° de Compte : 01030 006417500 142
 - Intitulé du compte : ARCEP
 - Banque : BICI
 - Code Swift : BICITGTG
 - Code banque : TG024

En cas de virement bancaire, les frais sont à la charge du candidat qui doit s'assurer que l'autorité contractante a reçu sur son compte le montant de *cent mille (100 000) F CFA* exigé.

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être retiré directement en main propre au siège de l'ARCEP, sur le site de l'ARCEP ou envoyé par voie électronique.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

**Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) 4638, Boulevard Général
Gnassingbé Eyadema – Cité OUA, (Secrétariat Central) Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94
au plus tard le **30 janvier 2024 à 10H00 TU.****

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de *dix-huit millions (18 000 000) FCFA*. Cette garantie de soumission est une garantie bancaire délivrée par une banque installée ou représentée au Togo.
11. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **30 janvier 2024 à 10H30 TU** à l'adresse suivante :

**Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) 4638, Boulevard Général
Gnassingbé Eyadema – Cité OUA, dans la salle de l'ARCEP prévue à cet effet BP : 358 Lomé, Togo
Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94 E-mail : arcep@arcep.tg.**

La Personne Responsable des Marchés Publics